

Note d'information  
**Stages de Remise à Niveau**

## ORGANISER

**Public :** **Prioritairement** pour les élèves de **CM1 ET CM2**, mais on peut envisager des stages pour des **CP et CE1** repérés par les enseignants comme devant bénéficier de cette aide proposée. (utiliser le formulaire correspondant au public)

Circonscription de  
TOUL

Affaire suivie par  
E.HAYOT

Téléphone  
03.83.43.03.67  
Fax  
03.83.63.03.30  
Courriel.  
ce.ien54-toul  
@ac-nancy-metz.fr

Adresse  
2 rue de la Légion Etrangère  
BP 30315  
54201 TOUL CEDEX

### Périodes de stage :

#### Vacances de printemps :

- Du lundi 13 avril au vendredi 17 avril 2015
- Du lundi 20 avril au vendredi 24 avril 2015

#### Vacances d'été :

- Du Lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet 2015
- Du lundi 24 Août au jeudi 27 Août 2015 (4 jours compte tenu de la journée de prérentrée)

### Objectif :

L'objectif est d'aider les élèves à surmonter leurs difficultés par un travail de remise à niveau. Par groupes de 6 élèves, il leur sera proposé un module de 3H00 par jour sur 5 jours (4 lors de la session de Aout)

### Encadrement

Les stages sont accordés en priorité à l'**enseignant de la classe**, au directeur ou à un enseignant de l'école. **Deux groupes** au moins fonctionnent en parallèle au sein d'une même école pour pouvoir coopérer et réagir en cas de problème.

Les élèves invités sont en nombre suffisant (de préférence 6) et au **maximum de 9**. Ils sont choisis **en raison des résultats aux évaluations en classe**.

Les **horaires** sont réguliers (9h00 à 12h00) et les présences sont relevées sur la fiche prévue. Les parents téléphonent en cas d'absence ou de retard. L'**information des familles** est à communiquer par écrit (organisation, contenu, recommandations, bilan...).

## PRÉPARER

Une **liaison avec le maître** de chaque élève accueilli en stage **est indispensable**. Des documents sont mis à disposition du responsable du stage (**livret scolaire, cahier du jour**).

Les **compétences ciblées** sont clairement annoncées, **à l'élève, aux parents et au maître du stage** sous la forme d'un **P.P.R.E.** (*modèle simplifié disponible sur le site de la circonscription*).

Des modules d'apprentissage et un cahier journal permettent d'**anticiper** par écrit. Des **évaluations** sont prévues au départ et un **bilan** en fin de stage (à communiquer au maître de la classe).

## **ENCADRER / EVALUER / COMMUNIQUER**

L'accompagnement est **personnalisé**, certaines activités en petit groupe permettent de créer une émulation.

Des **travaux différenciés** sont à proposer, avec des méthodes et des supports adaptés, en aménageant des espaces accueillants, en exploitant les TICE

Un **rythme soutenu** est à assurer, avec des activités variées (récréation de 15 min.).

Des traces écrites sont utiles (cahier, dossier) **pour informer les parents et mettre en valeur les efforts** réalisés. (**une évaluation de fin de stage est à prévoir et à communiquer aux parents**)

## **ASSURER LA SÉCURITÉ**

Le directeur veille à ce que les **locaux** (*s'assurer de la mise à disposition des locaux par la collectivité*) utilisés soient accueillants et adaptés.

Les enseignants disposent des clés, des consignes de sécurité, des fiches de renseignements sur les élèves, du numéro de téléphone de la famille.

Les **accès** aux toilettes, au téléphone, à la pharmacie d'urgence, aux ordinateurs ou au matériel pédagogique sont nécessaires.

Les portes sont ouvertes avant 9h00 pour assurer la sécurité des élèves.

En cas de problème grave, les **méls à l'I.E.N.** sont consultés régulièrement.

Je vous remercie d'avance de votre engagement au service des élèves en difficulté. Bon stage à tous.

### **CALENDRIER Printemps:**

- Retour du document IEN pour le Lundi 23 mars 2015
- Validation IEN pour le Jeudi 26 mars (Retour Ecole / Copie DSDEN et 2DOSIII)

Etienne HAYOT  
IEN Toul

*Version corrigée du 18/03/2015*